

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 février 2026 – 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 9

N° 1

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'IME PLAN COUSUT – PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2025/2026

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme LEDESMA
Mme DEBARBIEUX – Mme ZUGARRAMURDI – Mme DELQUE
M BIVES-TOURON – Mme ALBISTUR – Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE

Absents excusés

M ALVAREZ
Mme BIDART-LABROUSSE

Absent

Mme GONZALO – M ARTOLA – Mme CHAUFFARD
Mme TINAUD-NOUVIAN

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

N° 1 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'IME PLAN COUSUT – PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2025/2026

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du Centre Communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

L'IME Plan Cousut de Biarritz organise un séjour à Paris du 3 au 5 juin 2026 (hébergement en auberge de jeunesse, visite des monuments, promenade en bateau mouche, journée à Disneyland).

Ce projet concernera 16 jeunes et 6 accompagnants

Les familles vont participer aux frais de ce séjour, des activités et ventes sont également organisées afin de récolter des fonds, des dossiers d'aide au financement sont déposés auprès de différents organismes.

Le coût global de ce projet s'élève à 11.012 €, l'IME nous a sollicité pour une participation financière à ce projet.

Il est proposé au conseil d'administration :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € pour ce projet artistique et culturel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- accorde une subvention exceptionnelle de 100 € pour ce projet artistique et culturel

Adopté à l'unanimité

La Vice-Présidente du CCAS
Nathalie MORICE

